

SOCIÉTÉ DES ATELIERS DE RÉPARATIONS MARITIMES DE L'AFRIQUE DU NORD (Albert Fèvre et C^{ie}), Alger

Entreprise fondée en 1873, par Émile Fèvre.

Un établissement de constructions maritimes, industrielles et agricoles
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 14 juin 1913)

À la suite de notre étude spéciale sur le port d'Alger et son histoire, il nous a paru intéressant de consacrer quelques lignes à l'une des maisons industrielles qui contribuent le plus à la prospérité de la ville : nous voulons parler de la maison Albert Fèvre.

La maison Albert Fèvre, fondée en 1879 par M. Émile Fèvre, est une des plus importantes de l'Algérie. Il n'est pas de compagnie de navigation dont les navires fréquentent le port d'Alger, pas plus que d'industriel établi dans notre pays qui ne connaisse ses grands ateliers de l'arrière-port de l'Agha.

Par l'importance de ses travaux, par la variété de ses constructions, cette maison s'est acquise une juste renommée que le fini de son travail a consacré. Depuis fort longtemps déjà, elle a orienté son industrie vers les réparations de navires de commerce et de guerre. Réparations de machines, de chaudières, changement d'hélices, d'arbres de couche, etc., etc., sont autant de travaux dont ses ateliers s'occupent journellement.

Les deux photographies que nous publions ci-contre montrent, l'une l'*Almaz*, le croiseur russe, que les Algérois connaissent pour l'avoir vu assez souvent dans notre port, pendant que sont exécutées de grosses réparations dans la machinerie et l'intérieur du navire ; la deuxième, un autre croiseur russe auquel on changea et l'hélice et le gouvernail.

La maison Fèvre est, du reste, merveilleusement outillée pour toute exécution de travaux concernant les navires de guerre. C'était elle qui, le plus souvent, était chargée de réparer les torpilleurs de la défense mobile à l'époque où ces derniers étaient attachés au port d'Alger.

C'est assez dire que ses ateliers sont à même d'exécuter pour les navires de commerce toutes les réparations que pourraient nécessiter des avaries survenues en cours de route.

Citons parmi les gros travaux exécutés dans ses ateliers une grue pivotante montée sur un camion à vapeur qui permet de décharger les marchandises le plus rapidement possible, c'est-à-dire en les prenant dans les cales du navire pour les charger directement sur un camion. Cette grue, qui évite une main-d'œuvre importante, constitue un excellent élément de l'outillage du port d'Alger.

*
* * *

À côté des travaux maritimes, la partie travaux industriels occupe également une grande place. M. Albert Fèvre. s'est ingénié à spécialiser encore sa maison dans les

réparations de machines à défoncer, routièrès, agricoles, en un mot de tous genres. Elle exécute les pièces détachées d'automobile, mais pour les garages seulement.

Les ateliers Albert Fèvre sont en communication constante avec l'intérieur. Il n'est pas de jour où les colons et les industriels de tous les coins de l'Algérie ne fassent appel à leurs bons offices, soit pour faire l'acquisition d'un matériel de sondage pour puits artésiens à grande profondeur, soit pour la réparation des machines agricoles, des pompes à eau ou à vin, centrifuges ou à piston.

M. Fèvre a su s'entourer de collaborateurs techniciens qui sont attachés à la maison depuis l'époque de sa fondation et c'est là une preuve d'un travail suivi et d'une exécution sérieuse des travaux entrepris.

En un mot, que ce soit pour la marine, l'industrie privée ou les travaux agricoles, la maison Fèvre est certainement une des plus anciennes et des plus favorablement réputées de la capitale de l'Afrique du Nord et de l'Algérie tout entière.

Croiseur impérial russe auquel la maison Fèvre changea une hélice en bronze et le gouvernail.

Le croiseur « Almaz », dont les machines et l'intérieur furent réparés par la maison Fèvre.

Grue pivotante de 1.000 kg, montée sur camion automobile.

Tube étambot en fonte pour vapeur de 6.000 tonnes.

AVIS DE DÉCÈS

(*L'Echo d'Alger*, 12 novembre 1913)

Monsieur Émile Fèvre ; Madame et Monsieur Cabon, capitaine aux Affaires indigènes, chevalier de la Légion d'honneur, et leur fille Suzanne, de Constantine ; Madame et Monsieur Pouperon, administrateur adjoint à Madagascar ; Monsieur Albert Fèvre [des Ateliers de réparations maritimes de l'Afrique du Nord] et Madame [née Baccuet] et leurs enfants ; Madame et Monsieur Charles Tachet [liquoriste], juge au Tribunal de commerce ; Monsieur Louis Tachet ; Mademoiselle Madeleine Tachet ; Madame veuve Isidore Tachet ; Monsieur et Madame François et leurs enfants, de Mirecourt (Vosges) ; Monsieur et Madame Renard et leurs enfants, de Mirecourt (Vosges) ; Monsieur et Madame Albert Drouin et leurs enfants, de Chaumont (Haute-Marne) ; Monsieur et Madame Leruste et leurs enfants ; Monsieur Josse, officier, interprète de 1^{re} classe, chevalier de la Légion d'honneur, Madame Josse et leurs enfants, de Paris ; Mademoiselle Josse ; Monsieur et Madame Feuillé et leurs enfants, de Paris ; Monsieur Gustave Fèvre, de Paris ; Madame veuve Désiré Fèvre ; les familles Fèvre, de Paris ; Couput, Cabon, Pouperon et Baccuet,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Joséphine FÈVRE,
née TACHET

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et alliée, décédée à Alger dans sa 59^e année.

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure des obsèques..

S.A., août 1918, p. 20 ans.

Reportage sur le port d'Alger
Société des ateliers de réparations maritimes de l'Afrique du Nord
(A. Fèvre et Cie)¹
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 26 février et 2 avril 1921)



Les ateliers de réparations maritimes de la Maison Fèvre et Cie

Nous voici devant les vastes établissements que la Société des ateliers de réparations maritimes de l'Afrique du Nord (A. Fèvre et Cie) a établis, voici quinze ans, sur les terrains de la Chambre de commerce. [C'est l'usine la plus ancienne de la place d'Alger.](#) Fondée en 1873, par feu Émile Fèvre, d'abord située à l'Agha, rue Charras, puis rue Sadi-Carnot, 28, 29 et 31, elle s'est installée depuis 1905 sur les terre-pleins de l'arrière-port.

Érigée, en 1918, en société, avec de puissantes compagnies de navigation et d'affrètement, afin d'augmenter son rayon d'action et sa puissance dans le domaine métallurgique, elle a pris la raison sociale Société des ateliers de réparations maritimes de l'Afrique du Nord Albert Fèvre et Cie ; elle occupe actuellement six lots de terrain de la Chambre de commerce et du P.-L.-M., ce qui représente une superficie de 4.000 mètres carrés.

— La photographie ne peut — et c'est regrettable — donner qu'une faible idée de cette étendue. Les clichés que vous publierez, et qui sont à mon avis les plus judicieusement choisis, montent : le premier, une partie de la façade sur la rue Centrale où sont situés les bureaux, magasins et ateliers de mécanique et de fonderie ; le second, l'atelier de chaudronnerie, fort bien situé, le plus près possible des bassins auxquels il fait face...

À ce moment, notre guide nous présente à M. Albert Fèvre, directeur-gérant de la société, qui, avec son affabilité fort connue et vivement appréciée de tous ceux qui l'approchent, veut bien nous autoriser, sous sa conduite, à visiter ces ateliers.

Visite du plus grand intérêt et particulièrement instructive !

¹ Albert Fèvre : assesseur de la Caisse d'allocations familiales des métallurgistes, d'Alger.

La place dont nous disposons est malheureusement trop restreinte pour entrer dans le détail de ce que nous voyons là. Tout l'outillage pour gros et petits travaux de mécanique, fonderie et chaudronnerie — et l'on sait si le progrès et les inventions modernes l'ont perfectionné et compliqué — se trouve réuni dans ces ateliers ; c'est dire que cette usine se suffit à elle-même et n'est tributaire d'aucune maison similaire.

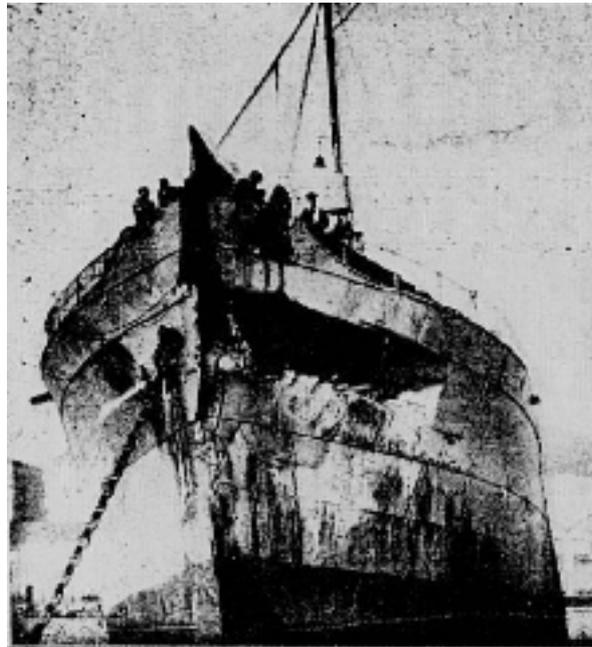
Dans les travaux de marine dont elle s'est fait une spécialité, comme dans tous les autres travaux du reste, près de cinquante ans d'exploitation lui ont acquis une expérience incontestable et, par suite, une réputation d'indiscutable supériorité.

Nous avons la bonne fortune d'examiner des clichés pris pendant la guerre et se rapportant à des travaux de marine exécutés par la maison Fèvre.

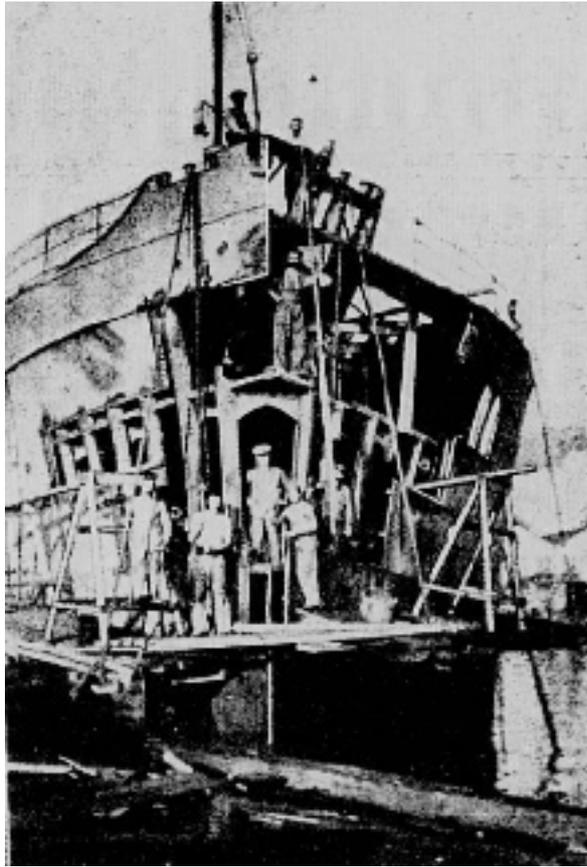
Deux d'entre eux nous frappent particulièrement et nous demandons à être autorisés à les reproduire.

Ils représentent les diverses phases d'une réparation faite à un navire attaqué au cours de la guerre par un sous-marin allemand : au début, la déchirure, qui intéresse l'avant du bâtiment, est énorme ; on la voit ensuite comblée.

Mais où ces photographies prennent un nouvel intérêt, c'est quand on apprend que cette réparation, malgré la remise en état de tous les organes mécaniques faite en même temps, a été menée si rapidement que, moins d'un mois après son entrée au bassin, le navire blessé a pu reprendre la mer.



Avant réparation.



Pendant réparation

Quelle que soit la perfection apportée de nos jours à la construction des navires, par le choix de matières premières de meilleur qualité plus appropriées à un usage déterminé, par l'invention de machines nouvelles et plus perfectionnées, par l'élimination progressive des vieux navires, les accidents de mer, les avaries de route ne sont pas moins fréquentes en raison du service intensif auquel les bâtiments sont astreints. Les énormes capitaux qu'ils représentent désormais (le paquebot *Lamoricière* n'a-t-il pas coûté 26 millions !), les salaires de plus en plus élevés des équipages et du personnel du bord et des bureaux, exigent, pour être couverts et ne pas entraîner une exploitation ruineuse, un rendement considérable qui ne saurait être obtenu que par un fonctionnement à toute puissance.

En une pareille occurrence, les organes du vaisseau sont perpétuellement tendus et des avaries se produisent inmanquablement.

Aussi bien la cessation de la guerre sous-marine, et des grandes croisières qu'elle nécessitait, n'a-t-elle pas terminé l'ère de prospérité des grandes entreprises de réparation de navires.

Les travaux à effectuer seront peut-être d'une autre nature, mais ils ne seront pas moins nombreux ; ils continueront à occuper un grand nombre d'ouvriers et à nécessiter un outillage important et varié comme seules des usines semblables à celles des Ateliers de réparations maritimes de l'Afrique du Nord pourront en posséder et en mettre au point.

Il va sans dire que la grosse clientèle maritime va de préférence aux ports susceptibles de lui offrir des installations aussi perfectionnées et Alger verra, grâce à elles, le nombre des navires qui fréquentent sa rade s'accroître d'année en année pour le plus grand bien du commerce local et de la prospérité générale de la Colonie.

Les autres travaux dont se charge la Société des ateliers de réparations maritimes de l'Afrique du Nord sont d'une diversité qui atteint toutes les branches de l'industrie : réparations de locomotives pour compagnies de chemins de fer et de mines, fournitures et remises en état de chaudières, pièces mécaniques, etc., pour l'agriculture en général et tous services, constructions de machines à tabac, de hachoirs, de torrificateurs, d'affûteuses, etc., construction d'appareils de levage, de grues automobiles à vapeur, de grues fixes, de treuils, d'appareils et de tubes de sondages pour toutes les profondeurs.

L'énumération, même incomplète, de tout ce qui peut être entrepris par ces ateliers ne saurait trouver place dans un article, même fort développé. À la vérité, les établissements Fèvre sont en mesure d'exécuter n'importe quels travaux aussi délicats et aussi compliqués soient-ils.

Nous demandons à M. Albert Fèvre l'autorisation de prendre encore quelques vues de ses intéressants établissements et il nous la donne avec le plus vif plaisir.

Ces photos d'intérieur permettent de voir, dans l'atelier mécanique — côté machines-outils — des hachoirs à tabac en montage et, dans le hall de moulage, deux camions à vapeur sur lesquels s'édifient les grues automobiles dont nous avons vu, par ailleurs, l'application dans les manutentions de chargements et de déchargements sur les quais.

Avant de prendre congé, l'aimable directeur-gérant veut bien nous confier que sa maison est l'agent des chantiers navals Béliard, Crighton et Cie, d'Anvers, du Havre et Dunkerque, eux-mêmes agents dans ces différents ports de la Société des ateliers de réparations maritimes de l'Afrique du Nord.

Matériel à réparer.

Ateliers de mécanique : I. côté des tours ; II. côté des machines-outils, ajustage. montage.

Ateliers de montage de grues automobiles à vapeur.

VOL PAR EFFRACTION (*L'Echo d'Alger*, 11 août 1921)

En fracturant la fermeture des volets, pendant la nuit, des cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux de la Société Albert Fèvre et Cie, à l'arrière port de l'Agha.

Après avoir fouillé, ils ont emporté un pantalon de travail et une somme de 500 fr., placée dans le tiroir-caisse.

La police recherche les malfaiteurs qui paraissent être fort au courant des lieux.

SÉPARATION DE BIENS (*Le Sémaphore algérien*, 26 avril 1924)

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil, le douze avril 1924, enregistré, signifié et exécuté.

Entre Mme Jeanne Alice Jenny BACCUET, sans profession, épouse de Monsieur Albert François FEVRE, industriel, avec lequel elle demeure à Alger, 69 et 71, boulevard Saint-Saens (anciennement boulevard Bon-Accueil) ;

Et ledit Monsieur Albert François FÈVRE, industriel, demeurant à Alger, 69 et 71, boulevard Saint-Saens (anciennement boulevard Bon-Accueil) ; Il appert :

Que la séparation de biens a été prononcée entre les époux FEVRE-BACCUET susnommés et que M^e Vésine-Larue, notaire à Alger, a été commis pour liquider les droits respectifs des parties.

Pour extrait conforme
Alger, le 26 avril 1924
Signé : F. VENAT

Élections municipales
Liste républicaine des intérêts économiques de la ville d'Alger
(*L'Echo d'Alger*, 21 avril 1925)

19. FÈVRE Albert, ingénieur des Arts et constructeur-mécanicien,

SOCIÉTÉ DES ATELIERS DE RÉPARATIONS MARITIMES DE L'AFRIQUE DU NORD
(A. FÈVRE ET C^{IE})²

S.A. au capital de 1 MF.

Siège social : Alger, arrière-port de l'Agha

Registre du commerce : Alger, n° 6.318.

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 915)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 7 membres, nommés pour 1 an, propriétaires de 10 actions.

DEBUSSHER (Henri) [agent de la Cie des bateaux à vapeur du Nord (CBVN)], 6, bd Carnot, Alger ; pdt ;

FÈVRE (Albert), 69, bd Bon-Accueil, Alger ; adm. délégué ;

REY (Louis) [agent de la CBVN et de la SNO], 12, r. du Colisée, Oran ;

SOCIÉTÉ WORMS & Cie, 45, bd Haussmann, Paris et 6, r. Jules-Ferry, Alger ;

SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST [SNO], 8, r. Aubert, Paris, et 3, bd Carnot, Alger ;

Cie DELMAS ET VIELJEUX, à La Rochelle et 20, bd Carnot, Alger ;

Capital social. — 1 MF en 2.000 act. de 500 fr.

Répartition des bénéf. — 7 % d'intérêt aux act. Sur le solde : 5 % à la rés. légale ; 20 % à la gérance jusqu'à 150.000 fr., 25 % à la gérance de 150.000 à 300.000 fr., 30 % à la gérance sur la tranche supérieure à 300.000 fr. ; 5 % au conseil de surveillance. Le solde aux act.

MARIAGE

Pierre Aspar

Odette Fèvre

(*L'Echo d'Alger*, 4 décembre 1927)

C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de Mademoiselle Odette Fèvre, fille de Madame et de Monsieur Albert Fèvre, industriel à Alger, avec Monsieur Pierre Aspar, avocat à la Cour, Croix de guerre, fils de Madame et de Monsieur Damien Aspar. [...]

² Albert Fèvre : assesseur de la Caisse d'allocations familiales des métallurgistes, d'Alger.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Echo d'Alger*, 25 juillet 1928)

Madame Théophile Pouperon ; mademoiselle Yvonne Pouperon ; Monsieur Pierre Pouperon ; Monsieur Paul Pouperon, administrateur en chef honoraire des Colonies, Chevalier de la Légion d'honneur et Madame Paul Pouperon ; Madame Cabon et Monsieur le commandant Cabon, chevalier de la Légion d'honneur, à Casablanca ; [Monsieur Albert Fèvre, ingénieur, juge au tribunal de commerce et Madame Albert Fèvre](#) ; Madame Pierre Aspar et Monsieur Pierre Aspar, avocat à la Cour d'Appel ; Mademoiselle Suzanne Cabon ; Monsieur Charles Tachet, industriel, chevalier de la Légion d'honneur ; les familles Lamiray, Levacher, Hémery, Sarrat, L. Tachet, D. Fèvre, Josse, Monier, Leruste, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Théophile-Eugène POUPERON,
administrateur des Colonies

leur mari, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Paris, le 30 juin 1928 dans sa 55^e année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Ouen Parisien.

Annuaire industriel, 1938 :

ATELIERS de RÉPARATIONS MARITIMES de l'AFRIQUE du NORD (Soc. des). Albert FÈVRE et C^{ie}, arrière-port de l'Agha, Alger (Algérie). T. 1-92. Ad. t. Sarman-Alger. Soc. an. cap. 1.000.000 fr.

Machines à tabacs. Matériel de sondages pour puits artésiens. Treuils pour chalutiers. Réparations pour la marine et l'industrie. (3-51358).

Tribunal de commerce d'Alger
(*L'Echo d'Alger*, 9 décembre 1938)

Sont élus : MM. Fèvre Albert, candidat après interruption de mandat 1139

Suite :

1932 : Ateliers Terrin de l'Afrique du Nord.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ateliers_Terrin_AFN.pdf